

# iatroprev

Optimisation et suivi  
des prescriptions médicamenteuses  
des séniors entre ville et hôpital

Le parcours IATROPREV est un projet d'expérimentation porté, dans les Hauts-de-France, par les CHU d'Amiens-Picardie et de Lille, soutenu par l'ARS, la CNAM et les URPS Médecins libéraux et Pharmaciens des Hauts-de-France et faisant suite à la loi de financement de la sécurité sociale de 2018 permettant d'expérimenter de nouvelles organisations dans le domaine de la santé.



## Les objectifs de ce parcours

sont l'optimisation médicamenteuse dans la perspective de réduire le risque iatrogène chez les personnes âgées polymédiquées et de mieux coordonner les soins entre la ville et l'hôpital grâce à un partage d'informations et la mise en place de réunions de concertations pluri-professionnelles (RCP) entre les différents acteurs de soins.

# LE PARCOURS SE DÉROULE EN PLUSIEURS ÉTAPES,

selon les deux portes d'entrée : hospitalière et ville

## Repérage des patients à risque

- Porte d'entrée hospitalière : lors de l'hospitalisation sur la base de différents critères (hospitalisation suite à un évènement iatrogène, traitement à marge thérapeutique étroite, plus de 3 modifications thérapeutiques)
- Porte d'entrée ville : réalisé par les professionnels de santé libéraux, médecin traitant ou pharmacien d'officine, sur la base de 2 critères impératifs (patient âgé de 75 ans et plus et dont l'ordonnance comprend au moins 10 médicaments)

## Inclusion dans le dispositif

- Porte d'entrée hospitalière : après accord du médecin traitant et du pharmacien d'officine et après information au patient et/ou à l'aidant
- Porte d'entrée ville : après information au patient et/ou à l'aidant et programmation d'une consultation à l'hôpital avec un gériatre et un pharmacien

**Réévaluation thérapeutique**, basée sur les référentiels scientifiques, au cours de l'hospitalisation ou de la consultation, au vu des problématiques aiguës du patient ainsi que de son historique médical à disposition.

**Concertation pluri professionnelle** entre les professionnels de ville, médecin traitant et pharmacien d'officine, et l'équipe hospitalière, gériatre et pharmacien, par téléphone ou en visioconférence selon les disponibilités, afin de discuter de la prise en charge du patient et de valider ou non les recommandations d'optimisation médicamenteuse proposée par l'équipe hospitalière

**Elaboration du Plan Pharmaceutique Personnalisé (PPP)** reprenant les différents éléments retenus au cours de la RCP

**Suivi du patient** selon le PPP élaboré ensemble

**Clôture et facturation**

Pour plus d'informations sur ce projet, vous pouvez nous contacter :

Amiens : 03 22 08 99 69 Poste 53623 / [iatroprev@chu-amiens.fr](mailto:iatroprev@chu-amiens.fr)

Lille : 03 20 44 59 62 Poste 29892 / [iatroprev@chu-lille.fr](mailto:iatroprev@chu-lille.fr)